

Programme de formation

Mixer et masteriser des productions musicales

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7473/>

Certification	RS7473 – Mixer et masteriser des productions musicales
Certificateur	DJ-NETWORK
Enregistrement France Compétences	18/12/2025 – Échéance : 18/12/2028
Durée de la formation	50 heures (sur une période n'excédant pas 6 mois)
Effectif par session	1 à 8 stagiaires
Modalités	Présentiel synchrone et distanciel asynchrone
Tarif	2 000 € HT

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de permettre aux artistes musicaux (musiciens, chanteurs, producteurs, DJ) d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires pour mixer et masteriser leurs productions musicales de manière autonome et professionnelle.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser de manière critique les pistes audio d'une production musicale à l'aide d'outils de mesure sonore professionnels
- Ajuster les volumes, fréquences et dynamiques de toutes les pistes pour créer une image sonore cohérente et équilibrée
- Appliquer des effets de spatialisation et de modulation pour enrichir la texture sonore
- Réaliser le mastering d'une production musicale conforme aux normes de l'industrie et aux spécifications des plateformes de diffusion
- Pratiquer une veille normative, technologique et artistique pour actualiser ses pratiques
- Intégrer des pratiques inclusives et responsables dans ses processus de mixage et de mastering

Compétences visées

C1	Analyser de manière critique les pistes audio d'une production musicale tout au long du processus, en mobilisant une écoute répétée de chaque piste et de leurs interactions, ainsi que des outils de mesure sonore adéquats (analyse de spectre, dynamique, corrélation, stéréo), et en prenant en compte les objectifs artistiques et les finalités de diffusion, afin d'identifier les interventions nécessaires au mixage et au mastering selon les standards de qualité.
C2	Ajuster les volumes, les fréquences et les dynamiques de toutes les pistes d'une production musicale, les unes par rapport aux autres, en effectuant la balance, les corrections et les traitements, à l'aide de références professionnelles et d'outils de

	mixage adaptés (DAW, plugins), afin de créer une image sonore cohérente, équilibrée et immersive.
C3	Appliquer des effets de spatialisation et de modulation sur les éléments d'un mix musical, en mobilisant des outils numériques spécifiques (réverbération, delay, chorus...) et des paramètres automatisés, en créant des transitions fluides et des dynamiques variées, afin d'enrichir la texture sonore et de produire un ensemble harmonieux.
C4	Réaliser le mastering d'une production musicale, en mobilisant des outils numériques spécifiques (égaliseur, limiteur, compresseur...), en équilibrant le spectre sonore et les niveaux de volume en conformité avec les normes de l'industrie, le genre musical visé et les spécificités des plateformes de diffusion et systèmes de lecture, et en exportant le fichier master dans les formats appropriés, afin d'obtenir un fichier audio final de qualité professionnelle et adapté aux différents systèmes de lecture et formats de diffusion cibles.
C5	Pratiquer une veille normative, technologique et artistique ciblée, sur les évolutions des normes de l'industrie, des techniques et outils, ainsi que sur les tendances artistiques, en s'appuyant sur des sources spécialisées et fiables, afin d'actualiser ses pratiques de mixage et de mastering en fonction des évolutions du secteur musical et ainsi garantir durablement la qualité de ses productions.
C6	Intégrer des pratiques inclusives et responsables dans ses processus de mixage mastering, en adaptant ses productions numériques aux besoins spécifiques des publics en situation de handicap et en limitant son empreinte écologique, afin de favoriser une création éthique et durable.

Public visé

La certification s'adresse aux artistes musicaux (musiciens, chanteurs, producteurs, DJ) amenés à :

- S'autoproduire et/ou s'autodistribuer (notamment via des agrégateurs ou plateformes de streaming)
- Créer eux-mêmes leur propre produit fini sans recourir à un studio d'enregistrement pour l'ingénierie sonore (mixage et mastering), ou dans le cadre d'une démarche de présentation auprès de maisons de disque en vue d'une signature
- Proposer des prestations de mixage et de mastering, en complément de leur activité principale, pour d'autres artistes musicaux

Prérequis

- Avoir le projet de mixer et masteriser des productions musicales
- Être à l'aise avec l'usage courant d'un ordinateur

Effectif par session

Minimum 1 stagiaire – Maximum 8 stagiaires par session de formation.

Durée

50 heures sur une période n'excédant pas 6 mois.

- Présentiel synchrone : 35 heures
- Distanciel asynchrone : 15 heures

Modalités pédagogiques / Organisation

La formation est dispensée selon un format mixte combinant présentiel synchrone et distanciel asynchrone :

- Présentiel synchrone : cours en salle équipée, ateliers pratiques, mises en situation encadrées – 35h
- Distanciel asynchrone : modules e-learning, ressources pédagogiques, travaux dirigés en autonomie guidée – 15h

Modalités d'assistance technique et pédagogique

Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement tout au long de leur parcours :

- Hotline pédagogique disponible par email et messagerie instantanée (délai de réponse : 48h ouvrées)
- Accès à une plateforme pédagogique en ligne regroupant les ressources de cours, les exercices et les productions intermédiaires
- Suivi individualisé par le formateur référent avec des points réguliers de progression
- Forum d'échange entre apprenants et formateurs

Délais et modalités d'accès

Délais d'accès variables selon les financements. Merci de prendre contact avec notre service de formation pour étudier votre dossier.

Dans le cas des formations éligibles au CPF, un délai de 14 jours calendaires minimum s'appliquera entre la validation de votre dossier et l'entrée en formation (Art. L221-18 du Code de la Consommation, CGUV EDOF).

Chaque entrée en formation est déclarée au Certificateur via l'interface Certi-CPF au plus tard au jour d'entrée en formation.

Tarifs

Tarif : 2 000 € HT par stagiaire.

Possibilité de financement via le Compte Personnel de Formation (CPF), dans le respect des conditions d'éligibilité en vigueur.

Programme

La formation est organisée en 6 modules correspondant aux 6 compétences de la certification RS7473.

Module 1 – Analyse critique des pistes audio (C1)

Déroulé / Contenu	• Introduction à l'environnement de mixage : prise en main du DAW, organisation d'une session • Fondamentaux de l'écoute critique : fréquences, dynamique, image stéréo, phases • Outils de mesure sonore : vu-mètres, analyseur de spectre, corrélateur, imagerie stéréo • Identification des interventions nécessaires : lecture analytique d'une session multi-pistes • Prise en compte des objectifs artistiques et des plateformes de diffusion cibles (streaming, radio, CD, festivals)
Activités / Méthodes pédagogiques	• Cours théorique avec démonstrations en temps réel sur DAW (Ableton Live, Pro Tools, Logic ou équivalent) • Exercices d'écoute comparative sur références professionnelles du genre musical • Mise en situation : analyse d'une production multi-pistes fournie, production d'un rapport d'analyse écrit

Module 2 – Balance, corrections et traitements du mix (C2)

Déroulé / Contenu	• Gestion des volumes : balance statique, panoramique, routage • Égalisation corrective et créative : identification des fréquences problématiques, utilisation d'un égaliseur paramétrique • Compression et gestion de la dynamique : types de compresseurs, paramètres (attack, release, ratio, threshold) • Utilisation de références professionnelles (A/B referencing) pour calibrer le mix • Automation des volumes et des traitements pour créer du mouvement et de la cohérence
Activités / Méthodes pédagogiques	• Ateliers pratiques guidés sur sessions multi-pistes réelles avec feedback formateur en temps réel • Exercices de correction sur pistes problématiques identifiées (saturation, manque de clarté, déséquilibre spectral) • Mise en situation : réalisation d'un mix équilibré sur une production musicale imposée

Module 3 – Spatialisation, modulation et automation (C3)

Déroulé / Contenu	• Effets de réverbération : types (hall, room, plate), paramètres, insertion et send/return • Délais et échos : tap delay, synchronisation au tempo, effets de profondeur • Chorus, flanger, phaser : enrichissement timbral et spatialisation • Automation avancée : créer des transitions fluides, des drops, des
--------------------------	---

	crescendos dynamiques • Cohérence spatiale du mix : placement des éléments dans le champ stéréo
Activités / Méthodes pédagogiques	• Démonstration et manipulation en direct des effets sur des signaux audio • Exercices de création de textures sonores enrichies par la spatialisation • Mise en situation : amélioration d'un mix existant par l'ajout d'effets et d'automations justifiées

Module 4 – Mastering professionnel (C4)

Déroulé / Contenu	• Introduction au mastering : rôle, différences avec le mix, chaîne de traitement • Égalisation de mastering : correction globale du spectre, cohérence avec le genre musical • Compression multibande et limiteur : maîtrise du niveau final, gestion du loudness • Normes de loudness et formats d'export : LUFS, plateformes de streaming (Spotify, Apple Music), radio, CD • Export du master : formats (WAV 16-bit, 24-bit, MP3 320kbps), intégration des métadonnées, vérification du clipping
Activités / Méthodes pédagogiques	• Travaux pratiques de mastering sur des mixes réalisés en module 2 et 3 • Comparaison avec des masters professionnels de référence du genre musical • Mise en situation : mastering complet d'une production pour un support de diffusion cible au choix

Module 5 – Veille normative, technologique et artistique (C5)

Déroulé / Contenu	• Panorama des sources spécialisées : publications professionnelles, forums, chaînes YouTube de référence, organisations (AES, EBU...) • Suivi des évolutions normatives : mises à jour des normes de loudness (EBU R128, ATSC A/85), nouvelles plateformes • Veille technologique : nouveaux plugins, mises à jour de DAW, outils d'IA appliqués au mixage/mastering • Veille artistique : analyse des tendances sonores par genre, écoute critique de nouvelles productions de référence • Mise en place d'un système de veille personnalisé et automatisé (alertes, agrégateurs, playlists de référence)
Activités / Méthodes pédagogiques	• Atelier de découverte et d'évaluation de sources spécialisées • Création d'un tableau de bord de veille personnalisé par chaque stagiaire • Présentation orale d'une évolution récente et de son impact sur les pratiques

Module 6 – Pratiques inclusives et responsables (C6)

Déroulé / Contenu	• Accessibilité numérique dans la production musicale : métadonnées descriptives, compatibilité des formats avec les outils d'assistance • Adaptation des productions aux publics en situation de handicap auditif ou visuel • Sobriété numérique et empreinte écologique du mixage/mastering : optimisation des ressources matérielles et logicielles • Durabilité et mutualisation du matériel : choix éco-responsables dans l'équipement studio • Bonnes pratiques de stockage et d'archivage responsable des productions numériques
Activités / Méthodes pédagogiques	• Études de cas et échanges sur les pratiques inclusives dans l'industrie musicale • Atelier pratique : intégration de métadonnées accessibles dans un fichier master • Réflexion guidée : audit de sa pratique et identification de 2 adaptations éco-responsables

Méthodes et outils pédagogiques / Moyens d'encadrement

La formation mobilise une approche pédagogique active centrée sur la pratique :

- Méthode démonstrative : le formateur présente et explique les techniques en temps réel sur les outils professionnels
- Méthode active et participative : les stagiaires réalisent des exercices pratiques guidés tout au long de la formation
- Apprentissage par projet : chaque stagiaire travaille sur une production musicale personnelle tout au long du parcours
- Feedback individualisé : le formateur apporte des retours personnalisés sur chaque réalisation
- Ratio d'encadrement : 1 formateur pour 8 stagiaires
- Tutorat : suivi individualisé de la progression de chaque apprenant avec des points réguliers

Moyens techniques et matériels

La formation requiert les équipements suivants, mis à disposition des stagiaires :

- Salle de formation équipée de postes informatiques individuels (Mac ou PC) avec interfaces audio
- DAW professionnel installé sur chaque poste (Ableton Live, Pro Tools, Logic Pro ou équivalent)
- Plugins de mixage et mastering professionnels (égaliseurs, compresseurs, limiteurs, effets spatiaux)
- Casques audio et enceintes de monitoring de studio calibrés
- Outils d'analyse sonore : analyseur de spectre, corrélateur, imagerie stéréo, vu-mètre LUFS
- Plateforme pédagogique en ligne pour les ressources, exercices et suivi de progression

- Bibliothèque de sessions multi-pistes de référence couvrant différents genres musicaux

Modalités d'évaluation

Évaluation à l'entrée en formation (positionnement)

- Entretien individuel de positionnement avec le formateur référent
- Questionnaire d'auto-évaluation des compétences techniques en mixage et mastering
- Analyse rapide d'une production audio fournie pour évaluer le niveau d'écoute critique

Évaluations formatives (tout au long du parcours)

- Exercices pratiques corrigés à la fin de chaque module
- Mises en situation simulées de mixage et mastering avec feedback individualisé
- Travaux intermédiaires : production d'un mix partiel, d'un rapport d'analyse, d'un tableau de veille
- Points de progression individualisés entre le formateur et chaque stagiaire

Évaluation certificative

Mises en situation professionnelle de mixage et de mastering d'une production musicale, suivie d'un questionnement oral du jury d'évaluation.

Les évaluations certificatives sont organisées sous la responsabilité exclusive du Certificateur DJ-NETWORK.

Certification

La formation prépare à la certification « Mixer et masteriser des productions musicales », enregistrée au Répertoire Spécifique le 18/12/2025 sous le n° RS7473 et délivrée par DJ-NETWORK.

Date d'échéance de l'enregistrement : 18/12/2028.

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Notre organisme s'engage à rendre la formation accessible à toute personne en situation de handicap. Un référent handicap est désigné au sein de l'organisme pour accompagner les stagiaires dans l'adaptation de leur parcours.

- Accueil et accompagnement personnalisé des personnes en situation de handicap
- Adaptation des supports pédagogiques sur demande (formats accessibles, taille des polices, contrastes)
- Aménagement des conditions de formation selon les besoins (matériel spécifique, organisation des séances)
- Liaison possible avec le référent handicap du certificateur pour l'aménagement des épreuves d'évaluation

Contact référent handicap : My Music Ads – contact@mymusicads.fr